



## PERMANENCE DÉSENDETTEMENT

La Fondation genevoise de Désendettement propose à la population carougeoise une permanence désendettement, tous les derniers jeudis du mois.

Cette Fondation accorde un prêt sans intérêts à des personnes endettées qui répondent à certains critères (gestion de budget, capacité financière, etc).  $\mathop{Fg} \mathop{D}_{{\tiny{Fondation}}\atop{\tiny{genevoise de}}\atop{\tiny{D\acute{e}sendettement}}}$ 

Tous les derniers jeudis du mois, de 9h à 11h

Dans le doute, venez vous renseigner!



Service des affaires sociales de la Ville de Carouge Rue de la Débridée 3 1227 Carouge

022 308 15 30 sas@carouge.ch

TPG 12 et 18 (Arrêt Armes)

LU, ME, VE: MA, JE: 8h30 - 11h30 8h30 - 11h30 14h - 16h30